

Contrat d'objectifs territorial (COT) « Aide à domicile des personnes dépendantes »

« Formation collective à la prévention des risques professionnels routiers »

Objectifs : Mise en place d'une formation aux risques professionnels routiers pour une partie des salarié(e)s de la structure, suite au constat des risques encourus par les intervenants du service aide à domicile de la structure qui parcourent 500 000 kilomètres chaque année en milieu rural, pour se rendre au domicile des 1 400 usagers accompagnés.

Description : La formation se déroule sur deux jours : une journée théorique animée par une conseillère de la fédération nationale autour de thématiques telles que l'analyse d'un accident de la circulation, la révision du code de la route, des rappels sur l'alcool au volant, sur l'utilisation du téléphone...et une journée articulée autour de plusieurs ateliers.

Bénéficiaires : 24 salarié(e)s de la structure.

Calendrier et étapes : L'action se déroule en 2016.

Financement de l'action : Région, MISAP, Familles Rurales.

Porteur de l'action : Familles Rurales 79.

Contact : Benoît ARISTIDE – Familles Rurales 79 – Tel : 05 49 80 03 59